

**Election au Conseil général de la Commune de Vionnaz pour le scrutin du 10 novembre 2024**

**Affichage officiel des listes déposées**

En séance du 23 septembre 2024, le Conseil communal a pris connaissance des listes déposées pour l'élection au conseil général du 10 novembre 2024. Conformément à l'article 198 de la loi cantonale sur les droits politiques, les listes des candidats détaillés, ci-après, sont affichées aux piliers publics, selon le rang de leur présentation.

**LE CENTRE PLUS VIONNAZ-TORGON – LISTE N° 1**

VEUTHEY Adrien	Paysagiste, 28 ans
BARATTE Audrey	Cheffe d'entreprise, 46 ans
MEIER Bastien	Directeur adjoint, 35 ans
SCHMID Bernhard	Mécanicien, 64 ans
RICHOZ Christian	Services financiers, 44 ans
GISCLON Cindy	Éducatrice sociale, 46 ans
BRESSOUD François	Architecte, 59 ans
TURIN Gérard	Responsable commercial, 60 ans
BRESSOUD Gilbert	Ingénieur - Chef de projet, 55 ans
LATTION Gladys	Indépendante, 50 ans
SCHMID Joël	Charpentier, 29 ans
JONNERET Laurence	Adjointe administrative, 56 ans
VEUTHEY Lucien	Menuisier - Ébéniste, 59 ans
WOUPEYI Michel	Responsable commercial, 50 ans
GIANINI FRACHEBOUD Stéphanie	Assistante en pharmacie, 54 ans
MEIER Thomas	Automaticien - Chef de département, 40 ans
SCHMID Yoann	Électricien, 30 ans

**COHÉSION COMMUNALE – PLR – LISTE N° 2**

CLAPASSON Julien	Responsable en assurances, 31 ans
MOTTET Xavier	Directeur de banque, Député, 40 ans
BÉBOUX Myriam	Employée de commerce, 45 ans
BLANC Romain	Contremaître, 64 ans
FAVRE Ludovic	Ingénieur EPFL en informatique, 39 ans
GUÉRIN Jérôme	Député-suppléant, 52 ans
JEKER Rudolf	Retraité, 77 ans
JONIN Cindy	Enseignante spécialisée, 37 ans
JONIN Danielle	Retraîtée, 68 ans
MARIAUX Sylvain	Agriculteur, 43 ans
PRODUIT Cynthia	Employée de commerce, 35 ans
RAMA Patricia	Assistante médicale, 61 ans
SORGENTE-CALMES Céline	RH, 38 ans

**LISTE CITOYENNE VIONNAZ-TORGON – LISTE N° 3**

AUBERT Emmanuel	Indépendant, 62 ans
BRESSOUD Alain	Directeur de travaux, 36 ans
BRESSOUD Joakim	Agriculteur, 23 ans
CHRISTELER Jean-Pierre	Conseiller en assurances, 67 ans
CRETTON Gaétan	Électricien, 36 ans
DELALOYE Denis	Entrepreneur, 39 ans
EGGENBERGER Ulrich	Retraité actif, 67 ans
FILLIEZ-ROUILLER Sophie	Employée de commerce, 44 ans
FRACHEBOUD Christian	Retraité actif, 77 ans
GONZALEZ Diego	Directeur de l'ingénierie, 49 ans
GUÉRIN Bertrand	Indépendant, 58 ans
LECLERCQ Liliane	Bouchère-charcutière, 40 ans
LIBERTO Giuseppina	Employée de commerce, 40 ans
MARIAUX Christian	Agriculteur, 46 ans
MEYNET Nicolas	Ingénieur, 46 ans
NICOLIER Jean-Paul	Indépendant, 62 ans
POT-BRESSOUD Cindy	Éducatrice de l'enfance, 37 ans
ROUILLER Julien	Agriculteur, 27 ans

**MOUVEMENT VILLAGEOIS – LISTE N° 4**

BERTHOLET Floriane	Ergothérapeute, 47 ans
BURION Samy	Coordinateur régional à l'EVAM, 31 ans
BURION Tom	Entrepreneur, 24 ans
CAPT Sébastien	Manager aux TL, 52 ans
GAUDIN David	Laborantin en chimie, 42 ans
GUÉRIN Célien	Représentant de vente du domaine agricole, 22 ans
GUÉRIN Daniëlle	Conseillère en insertion prof., 48 ans
GUÉRIN Gwendoline	Policière, 25 ans
GUÉRIN Raphaël	Mécanicien, 42 ans
KLAY Samuel	Laborantin en chimie, 31 ans
MARIAUX Reynold	Laborantin en chimie, 57 ans
MARIÉTHOZ Ketsia	Enseignante, 49 ans
MEYSTRE Richard	Technico-commercial, 62 ans
MONTI Robin	Ingénieur appareil labo, 39 ans
PLANCHAMP Guillaume	Architecte, 26 ans
RABOUD Eddy	Expert automobile, 36 ans
ROSSIER Romain	Entrepreneur IT, 44 ans
VANNAY Frédéric	Physiothérapeute ostéopathe, 49 ans
VANNAY Nicolas	Ingénieur informatique, 25 ans
VEUTHEY Nathan	Doctorant EPFL, 26 ans



## PS – PARTI SOCIALISTE – LISTE N°5

STEFANELLI Vincent	Électricien, 41 ans
TURIN Méline	Étudiante, 24 ans
JEANNERET-GROSJEAN Jean-Marc	Enseignant retraité, 78 ans

### COMMENT VOTER

#### Vote à l'urne :

Dimanche 10 novembre de 09h30 à 10h30

#### Vote par voie postale :

- Les citoyennes et citoyens peuvent exercer leur droit de vote par correspondance par voie postale, en se servant exclusivement du matériel de vote fourni par la commune et en se conformant aux instructions de celle-ci.
- Ils affranchissent l'enveloppe de transmission selon les tarifs postaux en vigueur et remettent le pli à un bureau de poste. L'envoi doit parvenir à l'administration communale au plus tard le vendredi précédant l'élection.
- Les enveloppes non affranchies ou insuffisamment affranchies ainsi que les envois groupés ne sont pas autorisés.

#### Vote par dépôt à la Commune :

Les citoyens peuvent voter par dépôt à la commune dès la réception du matériel de vote et pendant les heures d'ouverture du bureau communal :

- Tous les matins de 09h00 à 11h00 ;
- Le lundi de 14h00 à 18h00 ;
- Le mercredi de 14h00 à 16h00 ;
- Le dépôt est également possible de 15h00 à 17h00 le jeudi 7 et le vendredi 8 novembre 2024.

### L'Administration communale

Vionnaz, le 24 septembre 2024/CA

